

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BUREAU
EN DATE DU 2 JUILLET 2023**

TREGOR POKER CLUB

Siège social : 3 IMPASSE DU COLIBRE 22300

L'adresse de gestion est identique à l'adresse du siège social.

Une réunion en assemblée générale ordinaire s'est tenue le 2 juillet 2023 à 10h55 entre les adhérents du TREGOR POKER CLUB, suite à une convocation préalable envoyée par courrier par Marc IZOULET, Président de l'association suivant les dispositions des statuts.

30 des adhérents présents ou représentés ont assisté à la réunion. Leur présence a été notifiée conformément aux conditions de quorum exigées par les statuts. La délibération est donc valable. En annexe au présent procès-verbal, la feuille de présence est dûment remplie par les participants à la réunion.

Monsieur IZOULET Marc conduit la réunion en sa qualité de Président de l'association. Il rappelle que l'assemblée générale a été organisée en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant, tel qu'il est mentionné dans la convocation:

- Rapport moral du Président
- Présentation du bilan financier,
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours
- Fixation du montant des cotisations
- Renouvellement des membres du bureau
- Membre d'honneur
- Questions diverses

Faisant état des motifs source de cette proposition, le président présente à l'assemblée les documents y afférents.

Au terme de la réunion, les résolutions suivantes sont proposées au vote :

- Présentation du bilan financier :

Le bilan financier a été présenté par Philippe SAYER, trésorier de l'association. Le bilan a été approuvé par vote à mains levées à l'unanimité.

- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours :

Le budget a été présenté par Philippe SAYER, trésorier de l'association. Le budget a été approuvé par vote à mains levées à l'unanimité.

- Fixation du montant des cotisations :

Le bureau présente la proposition relative à la baisse des cotisations, annuelle, semestrielle, trimestrielle pour la prochaine saison :

Cotisation annuelle ramenée à 50 euros pour les actifs et retraités, 40 pour les étudiants et les adhérents sans emploi, 80 euros pour une adhésion « couple »

Cotisation semestrielle ramenée à 30 euros pour les actifs et retraités, 20 euros pour les étudiants et les adhérents sans emploi, 50 euros pour une adhésion « couple »

Cotisation trimestrielle ramenée à 20 euros pour les actifs et retraités, 15 euros pour les étudiants et les adhérents sans emploi, 30 euros pour une adhésion « couple »

Résultat du vote à main levée :

2 votes contre la baisse des cotisations

28 votes pour la baisse des cotisations

La baisse des cotisations est validée.

- Renouvellement des membres du bureau

Conformément à l'article 8 des statuts de l'association, les membres du bureau sont rééligibles. Le bureau est renouvelé chaque année à raison d'un tiers des membres désignés par le sort. Il élit en son sein un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) trésorier(e), un(e) trésorier-adjoint, un(e) secrétaire et un(e) secrétaire adjoint

Philippe SAYER, trésorier, démissionnaire

Benoît PECHON, secrétaire adjoint ; démissionnaire

Jean François RIBOULET, assesseur, désigné par le sort

Benjamin PROTEAU a fait acte de candidature dans le délai imparti.

Jean-François RIBOULET a fait acte de candidature dans le délai imparti

Après une présentation de leurs motivations nous avons procédé au vote :

Ils ont été élus à l'unanimité pour intégrer le bureau du TPC.

Après délibération, les adhérents ont validé à l'unanimité les nouveaux membres du bureau de l'association. Cette décision a été votée à main levée.

La composition du bureau est la suivante :

Président : IZOULET Marc

Vice-président : LAURENT Alain

Secrétaire : BAYEUX Morgan

Secrétaire adjointe : ACHARD Marie

Trésorier : DAMNATI Rachid

Trésorier adjoint : LE PAPE Eric

Assesseurs : PROTEAU Benjamin –Jean François RIBOULET

Assesseurs : Benjamin et Jeff

Membre d'honneur :

Marc IZOULET président de l'association soumet au vote la proposition du statut de membre d'honneur de Yannick MALLET.

Les adhérents ont validé la proposition à l'unanimité par vote à mains levées

Questions diverses - Propositions

Il a été proposé en séance la possibilité d'accompagner l'équipe retenue pour le Championnat Nationale par Equipe des Club qui disputera la finale fin septembre à Vaux sur Mer. Les intéressés doivent se faire connaître très rapidement.

Calcul des points :

Rachid DAMNATI a présenté la nouvelle formule de points pour la saison à venir.

30% des participants à chaque tournoi engrangeront des points pour le classement général.

Ce sujet a ouvert une discussion avec les adhérents, des craintes ont été soulevé, comme par exemple le risque de décourager des joueurs qui n'arriveraient pas à marquer des points au fil de la saison.

Ce point sera donc ré abordé avec le bureau afin de déterminer le meilleur curseur à retenir.

Saison été :

Un championnat d'été est organisé pendant la période estivale, le vainqueur se verra remettre une mallette de poker, offerte gracieusement par Jean François RIBOULET.

Les inscriptions seront à effectuer via BLIND VALET avant chaque session ; il n'y aura pas de planning d'installation de salle, à chacun de venir 15 minutes plus tôt pour aider à l'installation.

Un planning au sein du bureau a été établi afin d'assurer les ouvertures et fermetures de salle.

Vêtements brodés TPC :

Afin d'être reconnu et porté les couleurs du TPC, il a été proposé une commande de vêtements brodés TPC, le modèle de la veste de luxe a été présenté avec broderie Cœur et dos.

Le club prendra à sa charge 20% du prix du premier vêtement commandé (possibilité de commander plusieurs articles mais les 20% ne s'appliqueront que sur un seul).

Une première commande sera passée au 15 juillet, une seconde sera passée par la suite.

Un bon de commande va être envoyé par mail.

Idées diverses :

- La possibilité d'avoir un press-book « sponsoring » afin de démarcher les entreprises locales
- Idées de type de tournois à tester : « win the button », « KO », « PLO »
- Des sessions d'apprentissage organisées par le bureau
- Une meilleure communication sur les tournois disponibles en ligne (partenariats divers)

La réunion s'est clôturée à 12h40.

Fait le 2 juillet 2023, à LOGUIVY LANNION

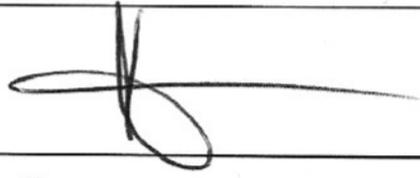
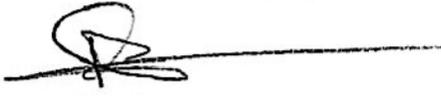
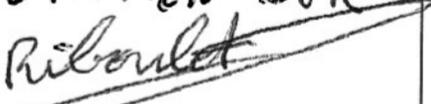
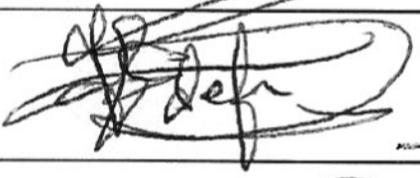
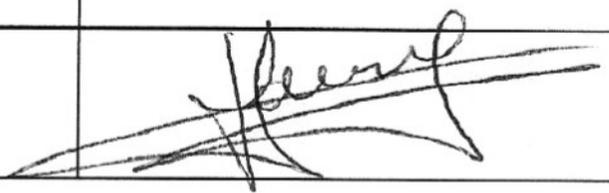
LE PRÉSIDENT IZOULET MARC



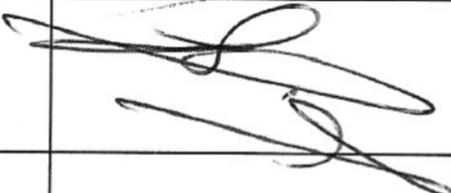
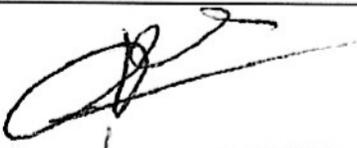
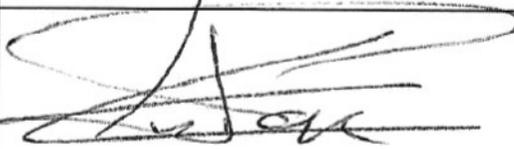
LE SECRÉTAIRE BAYEUX Morgan



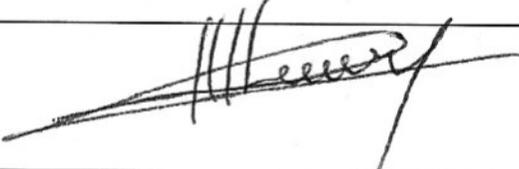
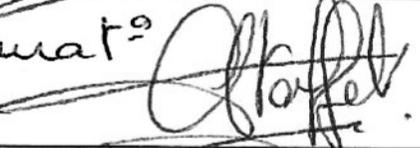
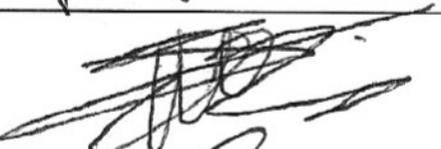
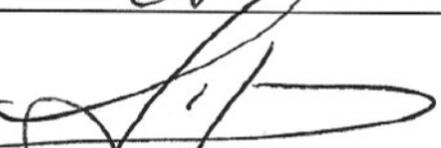
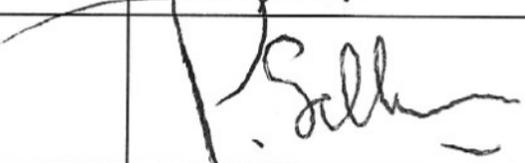
LISTE EMARGEMENT ASSEMBLEE GENERALE TREGOR POKER CLUB 2 JUILLET 2023

NOM	PRENOM	SIGNATURE
ACHARD	Marie	
BAYEUX	Morgan	
BORGES	Jeremy	ABSENT
BOULAI	Alexandre	
BOUSSOUGANT	Fabrice	ABSENT
BOUT	Arnaud	ABSENT
BRIAND	Jean-Baptiste	ABSENT
CHRISTMANN	Régis	ABSENT EXCUSÉ
DAMNATI	Rachid	
DUBOIS	Guillaume	ABSENT
GEOFFROY	Bernard	PROCURATION JFR 
GODEFROY	Josiane	
GOULIER	Catherine	
GRAU	Julien	ABSENT
HASCOUËT	Jean-Marc	

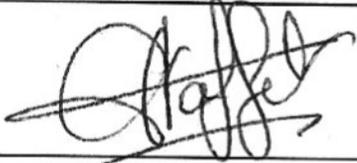
LISTE EMARGEMENT ASSEMBLEE GENERALE TREGOR POKER CLUB 2 JUILLET 2023

HENGOAT	Alexandre	Absent
HENRY	Fabien	Absent
IZOULET	Erwan	ABS Procuration EXCUSE
IZOULET	Marc	
KERGOURLAY	Samuel	
LAURENT	Alain	
LAVENIR	Franca	Absente
LE BAIL	Erwann	Absent
LE CALVEZ	Cyrille	
LE CORRE	Erwan	
LE GALL	Dominique	Absent
LE MOULLEC	Claude	
LE MOULLEC	Françoise	
LE PAPE	Éric	
LE PARQUIER	Sébastien	
LEGAUD	Nicolas	Procuration SK 

LISTE EMARGEMENT ASSEMBLEE GENERALE TREGOR POKER CLUB 2 JUILLET 2023

LHEUREUX	Richard	
LOUTRAGE	Mathieu	
MALLET	Yannick	Absent excusé
MAURIAUCOURT	Guillaume	Absent
MOLNAR	Tamas	Absent excusé
PECHON	Benoit	PROCURATION 
PERROUILLET	Jean-Pierre	Absent
PITEL	Alexandra	Absente
PROTEAU	Benjamin	
REMY	Jérôme	Absent
RIBOULET	Jean-François	
ROLLAND	Aurélien	Procurat ^o 
RUCAY	Sidney	
SAMSON	Olivier	
SAYER	Philippe	
SELLEM	Pascal	

LISTE EMARGEMENT ASSEMBLEE GENERALE TREGOR POKER CLUB 2 JUILLET 2023

SOUDAIS	Pascal	Absent
TAFFET	Christelle	

30 présents

16 Absents + 3 Absents excusés

